



Discussions au MEN sur les missions

(Ré)ouverture d'un dossier crucial

dimanche 3 juillet 2016, par [G. Sogliuzzo](#)

Chères collègues, chers collègues,

L'année scolaire s'achève sur une information importante pour la profession, avec l'annonce récente de l'engagement de discussions sur la rédaction d'une nouvelle circulaire de mission des professeurs documentalistes. Ce calendrier tardif peut générer une inquiétude légitime, sur un dossier majeur dont les organisations représentatives sont nombreuses à demander l'ouverture depuis des années. Cette nouvelle représente un rendez-vous important pour espérer lever les incertitudes sur l'emploi de termes encore flous (*en appui, maître d'œuvre...*), mais aussi obtenir, enfin, des précisions sur l'application du décret ORS. Au cœur d'une réflexion qu'il fallait engager, la question de l'enseignement est essentielle, que l'on envisage les contenus, qui relèvent de la culture de l'information et des médias avec notamment l'EMI en collège, ou les temps d'intervention pédagogique, pour lesquels la tendance actuelle est à limiter les heures en responsabilité pour les professeurs documentalistes. Elle l'est d'autant plus que le cabinet du Ministère a, lors de la récente audience accordée à l'A.P.D.E.N. [1], établi un lien entre la redéfinition nécessaire de nos missions, et la révision de notre statut.

Nous savons l'importance que peuvent revêtir ces questions pour chacune et chacun, et, au-delà d'une adhésion syndicale et/ou associative, nous vous savons gré des témoignages de sympathie et des prises de position qui viennent régulièrement soutenir la défense du métier sur les espaces d'échange internes à la profession. Pourtant, cette implication reste trop fragile quand nos interlocuteurs institutionnels n'en évaluent l'ampleur qu'au travers de la représentativité des organisations. Aussi est-il primordial, alors que s'ouvre un débat d'idées important qui pourrait déboucher sur un texte nous engageant pour plusieurs dizaines d'années, que chacune et chacun saisisse la nécessité impérieuse de donner du poids à celles et ceux qui vont porter sa voix dans ces négociations, par un engagement concret.

Espérant sincèrement que ces discussions annoncées puissent enfin clarifier notre identité professionnelle à toutes et tous,

Bien cordialement,
Le bureau national de l'A.P.D.E.N.

Notes

[1] <http://www.apden.org/Situation-des-professeurs.html>